



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2006/L.11  
24 mai 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

**Vingt-quatrième session**

**Bonn, 18-26 mai 2006**

**Point 10 de l'ordre du jour**

**Facilitation de l'échange d'informations et de la mise en commun  
de données d'expérience sur les politiques et les mesures  
appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention**

**Facilitation de l'échange d'informations et de la mise en commun  
de données d'expérience sur les politiques et les mesures appliquées  
par les Parties visées à l'annexe I de la Convention**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a réfléchi à de nouvelles initiatives propres à faciliter l'échange d'informations et la mise en commun de données d'expérience sur les politiques et les mesures appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I).
2. Le SBSTA a invité les Parties à soumettre au secrétariat, d'ici au 1<sup>er</sup> mars 2008, leurs observations quant à la nécessité de nouvelles activités tendant à faciliter l'échange d'informations et la mise en commun de données d'expérience sur les politiques et les mesures appliquées par les Parties visées à l'annexe I, et a prié le secrétariat de compiler ces observations dans un document de la série MISC pour examen par le SBSTA à sa vingt-huitième session (juin 2008).

-----